

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3278-JEUDI 26 JUILLET 2018

COOPÉRATION SANITAIRE

Le directeur général de l'OMS
en visite de travail au Congo

L'Éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus est arrivé hier à Brazzaville pour une visite de travail de soixante-douze heures.

Le programme du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit différentes séances de travail et rencontres au sommet, notamment avec le vice-Premier ministre, les ministres des Affaires étrangères et de la Santé, la présidente de la Fondation Congo Assistance ainsi qu'avec des responsables des agences du système des Nations unies, avant de rencontrer le chef de l'Etat avec lequel il aura demain un tête-à-tête.

Cette visite, la première du genre depuis son élection à la tête de cette organisation, le 23 mai 2017, prévoit également la signature d'un accord dans le cadre de la formation du personnel de santé.

Page 3



Tedros Adhanom Ghebreyesus et Jacqueline Lydia Mikolo

SANTÉ PUBLIQUE

Fin de l'épidémie
d'Ebola en RDC

Dans un communiqué publié le 24 juillet, l'OMS a annoncé la fin de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC). Déclarée le 8 mai dernier dans le nord-ouest, la maladie aura tué trente-trois personnes, pour cinquante-quatre cas enregistrés au total. L'OMS a félicité la RDC ainsi que tous ceux qui se sont impliqués dans la recherche des solutions de sortie de l'épidémie. Selon les autorités congolaises, le bilan final apparaît comme un moindre mal, puisqu'elles s'étaient préparées avec leurs partenaires « au pire des scénarios » face à une crise « sans précédent » de cette épidémie qui a touché la province de l'Équateur, à la frontière du Congo-Brazzaville. Page 6

LITTÉRATURE

Henri Djombo lauréat de
la 3^e édition « FestiVert »

En sa qualité de romancier et dramaturge, le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a reçu le 25 juillet, des mains de l'ambassadeur du Sénégal au Congo, le prix international du FestiVert de l'environnement de Dakar. Page 9

OUENZÉ

Des jeunes mobilisés pour
la renaissance culturelle et sportive

Les jeunes de la première circonscription électorale du cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, réunis autour de leur député, sont animés par le désir de faire renaître culturellement et sportivement leur entité administrative.

Des activités diverses sont organisées dans ce cadre

pendant cette période de grandes vacances. « L'idée est de refaire de Ouenzé le berceau de la culture et du sport comme auparavant. Nous avons foi en ce projet », a déclaré Juste Désiré Mondélé à la fin du match de gala qui avait opposé le Football Club Maracana à la Zone rouge de Talangaï. Page 16

MÉDIAS

Une société canadienne pourvoit
l'ACI en matériel technique

L'entreprise Canadienne de croissance, représentée par son président directeur général, Filit Walesa, a conclu, hier à Brazzaville, un accord avec l'Agence congolaise d'information (ACI). Cet accord porte sur une assis-

tance technique permettant à cette agence de disposer d'une médiathèque de plus de quarante mille ouvrages scientifiques au profit des jeunes, étudiants et des professionnels des médias. Page 3.

Éditorial

Prospective (1)

Page 2

EDITORIAL

Prospective (1)

Que peut-il sortir pour l'Afrique à court, moyen et long terme de la guerre commerciale dans laquelle s'engagent aujourd'hui les grandes puissances ? Rien que de très positif, du moins nous semble-t-il, si les cinquante-cinq nations qui se partagent le continent se préparent activement en vue de la crise à venir et prennent dès à présent les dispositions qui leur permettront de tirer demain un grand profit du désordre qui s'installe à l'échelle planétaire. Expliquons-nous donc sur cette question stratégique entre toutes.

1) La compétition qui opposera les Etats-Unis, l'Europe, la Chine, la Russie mais sans doute aussi l'Inde se déroulera essentiellement sur le plan commercial. Elle aura comme objectif principal la conquête des marchés en pleine émergence, ce qui aura comme conséquence immédiate de faire de notre continent, dont la population rassemblera à l'échelle de trente ou quarante ans le quart de l'humanité, un objectif majeur. Si bien que l'on verra affluer vers nous les investisseurs, les commerçants, les financiers et autres entreprises désireuses de se protéger contre le désordre qui frappera de plein fouet leurs marchés traditionnels.

2) Au coeur de la bataille que vont se livrer les grandes puissances de l'hémisphère nord figureront évidemment les matières premières de toute nature sur l'exploitation sauvage desquelles s'est construite leur richesse présente. Et comme l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier possèdent de véritables trésors encore inexploités, l'on peut être certain que tout sera mis en œuvre par ces mêmes grandes puissances pour séduire les pays qui les détiennent. Vraie depuis longtemps pour le pétrole et le gaz, depuis moins longtemps pour les matériaux rares, leur regard se portera inévitablement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'agroforesterie.

3) Dans un pareil contexte et compte tenu de l'immensité des territoires ainsi convoités, l'un des atouts majeurs dont devront disposer les pays africains sera la capacité d'acheminer leurs productions vers les marchés qui seront lourdement frappés par la guerre commerciale que se livreront les nations riches. Les voies routières, les voies ferrées, les voies fluviales, les ports et les aéroports seront de ce fait des atouts décisifs pour les pays africains qui auront su s'en doter dans le temps imparti qui s'annonce très court. Pour dire les choses de façon encore plus claire, les vainqueurs seront les pays qui auront su se doter des grandes infrastructures sans lesquelles le commerce mondial ne saurait exister.

Ceci étant écrit, la révolution qui se prépare n'est pas sans risques pour les pays africains. Nous y reviendrons ici-même demain.

Les Dépêches de Brazzaville

COLLOQUE DIASPORA / PARLEMENTAIRES CONGOLAIS

Cinq questions à Dimitri M'Foumou-Titi

Président de l'Association développement relations Nord-Sud (ADRNS), le Congolais multiplie les échanges entre institutions européennes, représentations diplomatiques et nationales. Conjointement avec Chrysostome Nkoumbi-Samba et Ferréol Gassackys, député PCT de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, ils ont mis en place un projet de colloque avec les parlementaires congolais. Il explique son activisme aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Dimitri M'Foumou Titi (D.M.T.) : J'ai 41 ans, titulaire d'un master en management des transports et de la logistique. Cadre à la Société nationale de chemins de fer en France, je gère les actifs immobiliers sur le périmètre national constitué de plus de 400 000m². Actuellement, je poursuis une spécialisation de management d'unité d'affaires à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales, business school. Depuis dix ans, je suis actif dans les projets de développement avec le Congo.

L.D.B. : C'est quoi l'ADRNS ?

D.M.T. : D'emblée, je précise que la notion Nord-Sud contenue dans ADRNS évoque la proximité géographique entre l'Europe et l'Afrique. Ces deux continents sont séparés de 14 km entre Tanger au Maroc et Algésiras en Espagne. Cette évocation des relations Nord-Sud nous mène au constat retenu par les experts que d'ici à 2030, l'Afrique connaîtra « le plein emploi ». Elle sera le leader dans l'économie verte si les orientations de ses économies sont réalisées et encouragées aujourd'hui. ADRNS s'érige comme la structure qui fait connaître la diaspora sur son aspect de « technicité, économique, scientifique et de structuration ». Ce sont des femmes et des hommes hors de leur pays d'origine, res-



Dimitri M'Foumou Titi, président de ADRNS

ponsables, soucieux de jouer un rôle déterminant dans le débat en cours de la redéfinition des accords 2020/2030 entre l'Union européenne et l'Union africaine (UA), tous prêts à accompagner les différentes initiatives portées par la diaspora en s'appuyant sur les leviers tels que l'économie de connaissance et l'énergie ; l'économie circulaire ; l'agriculture écologique et les ressources humaines des Africains de l'étranger.

L.D.B. : Votre plaidoirie va-t-elle au-delà du Congo ?

D.M.T. : Nous agissons ensemble pour le vieux continent. L'idée maîtresse est : « Mon pays d'abord mais l'Afrique avant tout ! ». C'est ensemble que nous constituons la dimension supplémentaire du sixième continent attendu par l'UA. Nous portons un projet concernant cinquante-quatre pays. Il permettra, dans un es-

pace de 5000 m² environ, de travailler dans un état d'esprit mettant en avant le développement du pays d'origine tout en faisant progresser l'Afrique ensemble. Dans le même bâtiment, sera accueillie la diaspora TESA : porteurs de projets, consultants, indépendants, auto-entrepreneurs qui auront à leur disposition un guichet unique pour des espaces dédiés.

L.D.B. : Que vise ce projet ?

D.M.T. : Notre objectif est de réaliser, en 2030 pour chaque pays, en appui des cinquante-quatre Etats, une structure identique d'une surface autour de 500 ou 1000m². Nous souhaitons que la République du Congo puisse être le premier à mettre en place une telle structure et que notre pays soit le référent en la matière sur le continent africain.

L.D.B. : Quel est l'agenda pour votre projet phare ?

D.M.T. : Nous menons tous les projets de front. A l'orée de 2023, juste à la veille des Jeux Olympiques en France, nous répondrons sur le travail accompli. Dans l'immédiat, cap sur le Congo. Nous sommes sur le pont pour réaliser un colloque en octobre entre la diaspora et les parlementaires congolais. Ferréol Gassackys en est le facilitateur pour nous permettre d'aller sur place au Congo confronter nos idées aux réalités de terrain. Ce sera l'occasion également pour nous, de proposer l'implantation d'un site « African Valley » susceptible de s'insérer au Programme national de développement 2018-2022 initié par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et son gouvernement.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiou Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MÉDIAS

Une société canadienne appuie techniquement «l'Agence congolaise d'information»

Un accord de partenariat d'une durée de trois ans renouvelable entre les deux structures a été signé, le 25 juillet à Brazzaville, en vue d'un échange de services.



Les deux parties lors de l'échange des parapheurs (Adiac)

Le contrat a été signé, pour le compte de l'entreprise canadienne de croissance, par son président directeur général, Filit Walesa, pendant que «l'Agence congolaise d'information» (ACI) a été représentée par son directeur général, Anasth Wilfrid Mbossa. Selon ce contrat, l'entreprise canadienne entend combler le besoin de l'ACI en équipement technique, en hébergement du site web et en formation. Le partenariat prévoit également l'organisation des conférences au Congo et au Québec (Canada), a expliqué Filit Walesa. Cet accord porte aussi sur la dotation de l'ACI d'une médiathèque de plus de quarante mille ouvrages scientifiques. Elle sera ouverte aux jeunes, étudiants, adultes autodidactes, aux professionnels des médias et bien d'autres.

La société envisage de vulgariser, à travers les supports de l'ACI, les valeurs québécoises avec pour thèmes phares la parité entre genre, l'histoire du Québec et du Canada, l'économie collaborative, le rôle des femmes dans le développement économique du pays, la tolérance sexuelle, les échanges culturels, etc. Elle va également assurer l'éducation financière, la libre entreprise, la vulgarisation du concept de la solvabilité, ses activités coopératives pour l'investissement et le crédit au Congo.

L'ACI offrira un espace publicitaire des messages de l'entreprise canadienne de croissance dans les colonnes de son bulletin et son magazine événementiel ainsi que dans les journaux de partenaires locaux. Les autres engagements concernent la participation au moins une fois par an aux travaux d'évaluation de la réalisation des objectifs approuvés entre les deux partenaires. A cet effet, un local au siège de l'agence a été mis à la disposition de cette société.

Toutefois, précise l'accord, en cas de différend lié aux abus de confiance, la partie lésée exigera la réparation des préjudices subis, en plus des dommages-intérêts forfaitaires de l'équivalent de dix mille dollars américains, soit cinq millions francs CFA.

Outre la signature de l'accord, le directeur général de l'ACI a annoncé la tenue de la sixième conférence du Conseil exécutif de la Fédération Atlantique des agences de presse africaines à Brazzaville, en novembre de l'année en cours. Cette réunion regroupera plus de cinquante-deux pays africains et sera marquée par plusieurs activités liées à l'économie, au tourisme, à l'exposition, au séminaire de formation en vue de la visibilité du pays.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION SANITAIRE

Le directeur général de l'OMS en séjour de travail à Brazzaville

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, premier Africain à la tête de l'agence onusienne depuis mai 2017, est arrivé dans la capitale congolaise le 25 juillet pour une visite de travail de soixante-douze heures.



La ministre de la Santé échangeant avec le directeur général de l'OMS (Adiac)

Durant son séjour, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) visitera quelques infrastructures sanitaires de Brazzaville, entre autres, le Centre national de référence de la drépanocytose, le Centre de santé intégré de Moukondo. Il aura, par ailleurs, des rencontres au plus haut sommet de l'Etat, notamment le 27 juillet avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso; et avec l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, en qualité de présidente de la Fondation

Congo Assistance, une structure qui mène la lutte contre plusieurs pathologies dont la drépanocytose qui est son cheval de bataille.

Par la suite, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus empruntera le chemin de la primature, du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger avant de visiter le bureau régional de l'OMS Afrique.

Après l'avoir accueilli en début d'après-midi et échangé avec lui, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia

Mikolo, estime que son séjour sera fructueux pour les deux parties. Il faut rappeler que le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus n'est pas à sa première visite au Congo. Le 12 janvier 2017, il a, en effet, été reçu par le président Denis Sassou N'Guesso pour solliciter le soutien du Congo à sa candidature au poste qu'il occupe aujourd'hui. « Travailler sans relâche pour concrétiser la couverture sanitaire universelle, veiller à ce qu'il y ait des ripostes solides dans les situations d'urgences, renforcer la santé et l'autonomie des pays et instaurer la transparence au cœur de l'OMS », figurent parmi les promesses faites par le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. Ces sujets seront sans nul doute évoqués pendant ces échanges avec les autorités congolaises.

Rominique Makaya

« Travailler sans relâche pour concrétiser la couverture sanitaire universelle, veiller à ce qu'il y ait des ripostes solides dans les situations d'urgences, renforcer la santé et l'autonomie des pays et instaurer la transparence au cœur de l'OMS »

DÉCÈS DES DÉTENUS AU PSP DE CHACONA

L'OCDH donne sa version des faits et exige une enquête

Le directeur exécutif de l'organisation de défense des droits de l'homme, Trésor Nzila Kendet, a réclamé, le 25 juillet à Brazzaville, l'ouverture d'une enquête judiciaire et administrative pour déterminer l'origine de la mort des détenus au Poste de sécurité publique (PSP) de Chacona, à Mpila, dans le sixième arrondissement.

Joint au téléphone, Trésor Nzila Kendet s'est interrogé sur les circonstances de la mort d'une dizaine de personnes dans un poste de police considéré comme un endroit de sécurité. Pour lui, les responsabilités doivent être établies pour savoir exactement la cause de décès de ces personnes d'autant plus « que le lieu de détention étant un endroit public ».

Se fondant sur des exposés faits par cer-

tains parents des victimes, le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a émis des inquiétudes quant aux causes de décès, évoquant des soupçons de tortures. « Quelques parents abordés nous ont fait savoir que certains corps présentaient des marques de violence », a souligné Trésor Nzila Kendet.

Alors qu'il circule plusieurs versions de faits attribuant cette tragédie aux bagarres sauvages survenues entre les groupes de bandits dits « bébé noirs » ou à un étouffement, bien de sources attendent des éclaircissements sur cette affaire qui défraie la chronique.

La Rédaction

AFRIQUE

La BAD investit vingt millions d'euros dans le nouveau fonds d'AfricInvest

La décision a été approuvée le 20 juillet par le Conseil d'administration de la banque panafricaine qui entend par là contribuer à accélérer le développement d'entreprises de moyenne capitalisation en Afrique du Nord dotées d'un fort potentiel de croissance dans la région et en Afrique subsaharienne.

« Ce projet va permettre de renforcer les capacités d'investissement d'entreprises de taille moyenne qui vont pouvoir ainsi se développer sur de nouveaux marchés à forte valeur ajoutée en Afrique subsaharienne », a expliqué Mohamed El Azizi, directeur général de la Banque africaine de développement (BAD) pour la région Afrique du Nord.

« Avec cette nouvelle opération, nous avons pour ambition de faire émerger des entreprises africaines championnes dans leurs domaines et renforcer leur intégration dans les chaînes de valeurs africaines et mondiales », a par la suite précisé le directeur du département du développement de l'industrie et du commerce à la BAD, Abdu Mukhtar. D'après les détails de l'opération, l'objectif du Fonds MPEF IV est de parvenir à une capitalisation de deux cents millions

d'euros et financer la croissance d'une quinzaine d'entreprises fortement implantées sur leurs marchés locaux. Les investissements oscilleront entre huit et vingt-cinq millions d'euros et devraient générer deux mille sept cents emplois environ, dont 30 % pour les femmes.

Bien que le taux d'intégration de l'Afrique du nord soit des plus faibles, la BAD s'aligne donc avec le fonds d'investissement AfricInvest sur le potentiel de croissance de la région et les opportunités qu'offre l'expansion des entreprises sur le continent. S'il représente, en effet, moins de 4 % de l'ensemble des échanges sur le continent, « le commerce au sein de l'Afrique du Nord atteste d'un potentiel de développement capable de renforcer davantage la dynamique d'intégration régionale » met-on en avant auprès de la BAD. L'autre argument est le fait que

l'opération cadre avec la stratégie décennale et la politique de développement du secteur privé de la BAD. Ainsi, cette prise de participation fait écho à deux de ses cinq grandes priorités, les « high 5 », relatives à l'industrialisation et à l'intégration de l'Afrique.

Lancée en 1994, AfricInvest est un groupe panafricain de capital-investissement doté de neuf bureaux dont sept en Afrique, qui investit dans les petites et moyennes entreprises susceptibles de se développer sur le continent africain.

Le Groupe de la BAD est la première institution de financement du développement en Afrique. Il comprend trois entités distinctes : la BAD, le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigeria. Présente sur le terrain dans trente-sept pays africains et dotée d'un bureau extérieur au Japon, la BAD contribue au développement économique et au progrès social de ses cinquante-quatre Etats membres régionaux.

Yvette Reine Nzaba

AFFAIRES

La septième édition d'Africa CEO forum se tiendra au Rwanda

Kigali accueillera l'événement du 25 au 26 mars 2019, a-t-on appris d'un communiqué des organisateurs de ce rendez-vous.

Africa CEO forum est une rencontre internationale réunissant des décideurs politiques, économiques et financiers du secteur privé africain. Le fondateur et président d'Africa CEO forum, Amir Ben Yahmed, affirme que le

Rwanda, pays situé entre l'Afrique de l'est et du centre, dispose de plusieurs atouts pour abriter cette rencontre des grands décideurs du continent. « Cette septième édition se déroulera donc au cœur du continent, au Rwanda, pays à la fois francophone et anglophone, dont le dynamisme économique et le modèle de développement axé sur l'éducation, l'innovation et la performance sont le parfait reflet des valeurs du Africa CEO Forum », explique-t-il.

La sixième édition d'Africa CEO forum a mobilisé cette année plus de mille six cents personnes à Abidjan, la capitale économique de Côte d'Ivoire. Les échanges ont porté sur les thématiques telles l'économie numérique, la promotion de l'innovation et des startups, la mise en valeur des ressources naturelles en Afrique, l'accès à internet, la gouvernance, les investissements.

Trois chefs d'Etat africains ont pris part à cette rencontre, notamment Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire, Nana Akufo-Ado du Ghana et Emmerson Mnangagwa du Zimbabwe. On a noté aussi la présence de l'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, et de plusieurs chefs d'entreprise.

Christian Brice Elion



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

Sciences

Arts

Cinéma

Musée

Général

Tradition

Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Makala)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CAMEROUN

Neuf personnes mortes de choléra

L'épidémie déclarée en mai dernier, dans le nord du pays, ne cesse de progresser et de s'étendre à d'autres régions, le dernier bilan faisant état de cent neuf cas suspects.

Le nouveau bilan officiel a été publié, le 24 juillet, par le ministre de la Santé publique, André Mama Fouda, lors d'une visite rendue aux personnes contaminées soignées dans des hôpitaux publics de Yaoundé.

Ce chiffre représente un peu plus du double du bilan de cinquante-trois cas suspects - dont six décès - enregistrés il y a une semaine.

Epicentre de l'épidémie, le nord dénombre cinquante-huit cas suspects jusqu'ici dont cinq confirmés et huit décès, répartis dans sept districts de santé contre quatre, il y a une semaine, et trois cas dont deux confirmés dans les premiers jours en mai, selon le dernier rapport du ministre de la Santé publique le 23 juillet.

Dans cette région, le district de santé de Golombé, où l'épidémie est apparue en mai, conserve la plus grande prévalence avec trente-trois cas notifiés, suivi de Garoua II et Gaschiga avec chacun sept cas, du Mayo Oulo avec cinq cas, de Ngong avec trois cas, de Pitoa avec deux cas et enfin Guider avec un cas.

Région à laquelle appartient Yaoundé, la capitale, le centre en est la deuxième touchée par l'épidémie. Il totalise vingt-cinq cas suspects parmi lesquels figurent trois cas confirmés et un décès, révèle le rapport dont Xinhua a obtenu copie mardi.

Selon le ministère de la Santé publique, l'épidémie pourrait s'étendre à d'autres parties du Cameroun car le littoral et l'extrême-nord sont considérés comme étant deux régions à haut risque d'épidémie de choléra.

D'après le ministère, aucun lien épidémiologique n'a pu être établi entre l'épidémie survenue dans le nord et celle qui affecte la région du centre. Les recherches se poursuivent pour déterminer la source de contamination de la maladie.

Après une rencontre tenue avec les partenaires de la santé, la semaine dernière, les autorités annoncent l'élaboration en cours d'un plan de riposte national en vue d'endiguer l'épidémie.

GABON

Un appel à la mobilisation contre les mesures d'austérité

Le mot d'ordre a été lancé mardi par les syndicats, pour un rassemblement le 27 juillet devant la primature.

Les syndicats publics, regroupés au sein de l'Union des syndicats de l'administration publique, privée et parapublique (Usap), parmi le plus grand du pays avec douze mille agents, se rassembleront devant la primature pour protester pacifiquement contre les mesures d'austérité prises par le gouvernement, a annoncé le président de l'Usap, Fridolin Mve Messa. « Le rassemblement de vendredi prochain devant la primature sera une occasion d'interpeller une fois de plus le gouvernement sur l'impact négatif des mesures d'austérité sur l'agent public », a-t-il indiqué.

D'après le syndicaliste, en gelant la carrière de l'agent public, le gouvernement retarde l'évolution professionnelle de ce dernier ainsi que sa rémunération.

Le gouvernement gabonais est déterminé à réduire le train de vie de l'Etat, prévoyant une coupe salariale de 5 à 15% pour les agents du secteur public qui perçoivent plus de 650 000 francs CFA par mois, le gel des recrutements et des avancements durant trois ans et surtout la mise sur bon de caisse des salaires des fonctionnaires.

BON VOISINAGE

L'Ethiopie et l'Erythrée s'engagent en faveur de la paix

Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, et le président érythréen, Isaias Afwerki, ont réaffirmé avec force leur détermination à respecter l'accord de paix historique qui a mis fin à deux décennies d'hostilité entre les deux pays.

Dans un communiqué de presse publié après une rencontre tripartite qui s'est tenue mardi à Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis (EAU), entre Abiy Ahmed, Isaias Afwerki et le prince héritier d'Abou Dhabi, Cheikh Mohammed ben Zayed al-Nayhane, les trois dirigeants ont salué l'accord de paix comme « un traité de paix historique ».

Après vingt années d'hostilité, l'Ethiopie et l'Erythrée ont rétabli leurs relations diplomatiques ce mois-ci. Le 8 juillet, le Premier ministre éthiopien a effectué une visite historique en Erythrée et une semaine plus tard, le président érythréen lui a, à son tour, rendu visite en Ethiopie.

Outre l'apaisement des tensions politiques, les services de télécommunication ont repris leurs activi-



Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed et le président érythréen Isaias Afwerki. Crédit: AFP

tés entre les deux pays, l'Erythrée a rouvert son ambassade à Addis-Abeba et Ethiopian Airlines a repris des vols réguliers vers Asmara, la semaine dernière.

Au terme de la rencontre, les trois dirigeants ont indiqué que l'accord de paix entre les deux rivaux historiques avait ouvert la voie à une amélioration des relations bilatérales et allait contribuer à la sécurité et à la stabilité des deux pays mais aussi de la Corne de l'Afrique et de la région dans son ensemble, selon le communiqué conjoint.

Les EAU ont, par ailleurs, réaffirmé leur soutien à l'accord de paix

conclu entre les deux pays. Après l'indépendance de l'Erythrée vis-à-vis de l'Ethiopie, en 1991, un litige frontalier a conduit à la guerre en 1998. Le conflit a duré deux ans et fait plus de soixante-dix mille morts des deux côtés.

Ahunna Eziakonwa-Onochie, représentante locale du Programme des Nations unies pour le développement et coordinatrice humanitaire de l'ONU pour l'Ethiopie, a récemment décrit la décision des dirigeants éthiopien et érythréen de se réconcilier comme un véritable « exemple pour la communauté internationale ».

BÉNIN

Trois députés perdent leur immunité parlementaire

L'Assemblée nationale du pays, réunie en plénière le 24 juillet au Palais des gouverneurs de Porto-Novo, a voté la levée de l'immunité parlementaire de trois députés de l'opposition qui seraient impliqués dans des dossiers de malversations, en vue de les traduire devant la Haute cour de justice, a constaté Xinhua sur place.

Par cinquante-neuf voix pour, dix-huit contre et une abstention, l'Assemblée nationale du Bénin a levé l'immunité parlementaire des députés des Forces Cauris pour un Bénin émergent (opposition), Valentin Djénontin Agossou et Idrissou Bako, poursuivis devant la justice pour les infractions pré-

sumées de corruption, d'abus de confiance, d'enrichissement illicite et de blanchiment de capitaux.

Valentin Djénontin Agossou, ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice dans le gouvernement de l'ancien président Boni Yayi et président du comité interministériel du coton, et Idrissou Bako, ancien directeur général de la Société nationale pour la promotion agricole, seraient tous deux cités dans un rapport d'audit sur la gestion de la filière coton, qui a révélé de graves irrégularités au titre des campagnes de 2013 à 2016, portant des préjudices importants à l'Etat.

Outre ces deux hommes, l'immunité parlementaire du député Atao

Hinnouho Mohamed, membre du bloc de la minorité parlementaire qui serait impliqué dans une affaire de flagrant délit de trafic de faux médicaments, a été aussi levée par soixante voix pour, dix-sept contre et une abstention.

Le 7 décembre 2017, la police judiciaire a effectué une opération de perquisition au domicile de ce député de l'opposition, dans le cadre d'une enquête préliminaire sur le trafic de faux médicaments. Ainsi, selon les résultats de cette enquête judiciaire, plus de cent tonnes de médicaments ont été découvertes dans plusieurs entrepôts qui seraient la propriété de ce député.

Xinhua



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE





FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90
☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69
☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

L'Onusida tire la sonnette d'alarme face à la baisse de financement

L'augmentation de nouvelles infections à VIH dans cinquante pays environ, l'accroissement des décès liés à la maladie et la stagnation des moyens risquent d'enrayer les résultats, selon un nouveau rapport rendu public le 18 juillet, à Paris, par l'agence onusienne qui alerte sur la situation préoccupante dans laquelle se trouve la riposte mondiale à la pandémie.

Le rapport intitulé « Un long chemin reste à parcourir » met en garde face au fait que le rythme des progrès n'est pas à la hauteur de l'ambition mondiale. L'instance de l'ONU chargée de la lutte contre le sida dénonce notamment l'insuffisance des financements et le retard pris dans de nombreuses régions dans la lutte contre cette affection. Elle dénonce la hausse de nouvelles infections dans plusieurs pays, les décès liés au sida qui ne diminuent pas assez vite et la stagnation des moyens qui risquent d'enrayer les résultats.

« Il manque sept milliards de dollars par an, pour nous permettre

rennes, les femmes restent les plus touchées, les ressources ne sont toujours pas à la hauteur des engagements politiques et les populations clés continuent d'être laissées pour compte. Tous ces éléments freinent les progrès et il est urgent d'y faire face », a affirmé Michel Sidibé.

De fortes disparités régionales

Les nouvelles infections liées au VIH sont en augmentation dans une cinquantaine de pays et, à l'échelle mondiale, n'ont diminué que de 18% au cours des sept dernières années, passant de 2,2 millions en 2010 à 1,8 million en 2017.

charge de morbidité du VIH dans la région et peu de progrès ont été réalisés en matière de réduction des nouvelles infections à VIH ces dernières années.

Le rapport montre que les progrès réalisés en faveur des enfants ne sont pas pérennes. Les nouvelles infections par le VIH chez les enfants n'ont diminué que de 8% au cours des deux dernières années, seulement la moitié (52 %) des enfants vivant avec le VIH reçoit un traitement et cent dix mille enfants sont morts de maladies liées au sida en 2017. Bien qu'en 2017, 80% des femmes enceintes séropositives aient eu accès à une thérapie antirétrovirale pour prévenir la transmission du virus à leur enfant, cent quatre-vingt mille d'entre eux ont contracté le VIH pendant l'accouchement ou l'allaitement. « Un enfant nouvellement contaminé par le VIH ou un enfant qui meurt du sida, c'est encore trop », s'est indigné Michel Sidibé.

La population clé concentre également près de la moitié des nouvelles infections à VIH dans le monde et 97% des nouvelles infections à VIH en Europe de l'est et en Asie centrale, où un tiers des nouvelles infections à VIH concerne les utilisateurs de drogues injectables. « Le droit de chacun à la santé n'est pas négociable », a indiqué le directeur exécutif de l'Onusida. « Les travailleurs du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les prisonniers, les migrants, les réfugiés, les personnes transgenres sont plus touchés par le VIH mais sont encore exclus des programmes de lutte contre le VIH. Davantage d'investissements

sont nécessaires pour atteindre ces populations clés », a-t-il ajouté.

L'expansion des traitements n'est toujours pas un acquis

La moitié des travailleurs du sexe au Lesotho, au Malawi, en Afrique du Sud et au Zimbabwe est séropositive. Le risque de contracter le VIH est treize fois plus élevé chez les travailleuses du sexe, vingt et sept fois plus élevé chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, vingt

Autre source de préoccupation, la méconnaissance du statut sérologique. Par exemple, en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale, seulement 48% des séropositifs connaissent leur statut.

Appel à la communauté internationale

Par ailleurs, si des progrès ont été accomplis dans le traitement et le dépistage du VIH chez les personnes atteintes de tuberculose, cette maladie reste cependant la principale cause de décès des personnes séropositives et pour trois personnes sur cinq qui commencent un traitement pour le VIH, la tuberculose ne fait pas l'objet de diagnostic ni de traitement.

Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, le financement a augmenté de 8% entre 2016 et 2017. Un total de 20,6 milliards de dollars étaient disponibles en 2017, soit 80 % de la cible pour 2020. Cependant, l'Onusida souligne qu'il « n'y a pas eu de nouveaux engagements significatifs de la part des bailleurs en 2017 » et craint des conséquences catastrophiques si les financements internationaux étaient amputés de 20%.

Pour le chef de l'Onusida, « il incombe aux dirigeants politiques, aux gouvernements nationaux et à la communauté internationale de faire les investissements financiers nécessaires et de créer les environnements juridiques et politiques permettant de déployer l'innovation à l'échelle mondiale ». Michel Sidibé a conclu: « Cela permettra l'accélération dont nous avons besoin pour tenir les objectifs 2020 ».

Yvette Reine Nzaba

« Les travailleurs du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les prisonniers, les migrants, les réfugiés, les personnes transgenres sont plus touchés par le VIH mais sont encore exclus des programmes de lutte contre le VIH. Davantage d'investissements sont nécessaires pour atteindre ces populations clés »

de maintenir nos résultats », a déclaré le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé. Dans ces conditions, l'organisme estime qu'il sera difficile d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés pour 2020.

« Des régions entières prennent du retard, les grands progrès que nous avons réalisés concernant les enfants ne sont pas pé-

Selon l'Onusida, la réduction du nombre des nouvelles infections par le VIH a été la plus forte dans la région la plus touchée par le virus, l'Afrique orientale et australe, où les nouvelles infections ont diminué de 30% depuis 2010. Mais c'est en Afrique de l'ouest, au Nigeria plus exactement, où se concentre plus de la moitié (51 %) de la

SANTÉ PUBLIQUE

Fin de l'épidémie d'Ebola en RDC

Déclarée le 8 mai dans le nord-ouest du pays, la maladie est officiellement endiguée, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans un communiqué publié le 24 juillet. Elle aura tué trente-trois personnes, pour cinquante-quatre cas au total enregistrés.

L'OMS a félicité la République démocratique du Congo (RDC) ainsi que toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués pour mettre fin à l'épidémie. Le bilan final apparaît comme un moindre mal, puisque les autorités congolaises s'étaient préparées avec leurs partenaires « au pire des scénarios » face à une crise « sans précédent » avec cette épidémie qui a touché l'Équateur, à la frontière du Congo-Brazzaville.

L'inquiétude a été à son comble lorsque la maladie, partie de zones isolées dans la forêt équatoriale, a gagné un grand centre urbain, la capitale provinciale Mbandaka et ses 1,2 million d'habitants, reliée directement à Kinshasa et ses quelque dix millions d'habitants



Une infirmière de l'OMS montre une fiole contenant le vaccin contre le virus Ebola, à Mbandaka (RDC), le 21 mai 2018. © Junior Kannah/AFP

par le fleuve Congo. « A la différence des précédentes épidémies, celle-ci a touché quatre endroits différents, y compris un centre urbain en connexion fluviale avec la capitale et les pays voisins, tout comme des villages isolés dans la forêt équatoriale. Au début, la préoccupation était forte que la maladie puisse se répandre dans d'autres endroits de la RDC et aux pays voisins », a expliqué l'OMS.

Lors de la pire épidémie d'Ebola qui a fait plus de onze mille morts

en 2013-2014, en Afrique de l'ouest, l'OMS avait été critiquée pour avoir tardé à réagir. Deux semaines après l'annonce du déclenchement de la nouvelle épidémie, cette agence onusienne et les autorités congolaises ont lancé une vaccination ciblée qui a visé le personnel soignant.

Utilisé pour la première fois, le vaccin contre Ebola, encore expérimental, a été un « outil fantastique » mais il n'a joué qu'un « petit rôle » dans la lutte contre l'épidémie en RDC, a déclaré Mi-

chael Ryan, sous-directeur général à l'OMS. De l'avis des autorités congolaises et de l'OMS, l'efficacité de la riposte tient notamment à une réponse humanitaire rapide et agressive, avec un « déploiement extrêmement rapide des équipes nationales et des intervenants internationaux sur le terrain », selon Michael Ryan.

Tout au long de l'épidémie, l'OMS et les ONG ont pris soin de rappeler que la RDC assurait le « leadership » de la réponse pour ne pas froisser la susceptibilité de Kinshasa. En avril, juste avant l'épidémie, les autorités congolaises avaient, en effet, boycotté une conférence humanitaire au bénéfice de la RDC, accusant les Nations unies et les ONG d'exagérer la crise humanitaire dans le pays.

« Cette réponse efficace à la maladie Ebola devrait convaincre le gouvernement congolais et ses partenaires qu'il est possible de contrer d'autres épidémies », a déclaré le directeur général de l'OMS.

Comme dans de nombreux pays

africains, le paludisme tue chaque année en RDC des milliers de personnes. Le pays est aussi confronté à une épidémie de choléra qui a touché Kinshasa en début d'année. Vingt-six cas de polio ont également été enregistrés ces derniers mois en RDC, des « dérivés » indésirables du vaccin administré à des millions d'enfants.

Cette épidémie de fièvre d'Ebola est la neuvième sur le sol congolais depuis l'identification du virus en 1976. L'une des plus violentes avait eu lieu en 2007, lorsque la fièvre hémorragique avait particulièrement sévi au Kasai occidental entre avril et octobre, faisant cent quatre-vingt-sept morts sur deux cent soixante-quatre cas répertoriés.

L'épidémie congolaise est la deuxième flambée d'Ebola depuis la terrible épidémie qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre décembre 2013 et 2014, causant plus de 11 300 morts sur quelque 29 000 cas recensés, à plus de 99 % en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE L'HÉPATITE

L'OMS invite les gouvernements à mettre sur pied des stratégies efficaces

En perspective de la Journée internationale contre la maladie, le 28 juillet, l'agence onusienne a présenté, dans un communiqué de presse, les statistiques de cette maladie afin d'encourager les gouvernements ainsi que la communauté internationale à prendre des mesures nécessaires pour l'éradiquer.

Le thème choisi pour l'édition 2018 de la Journée internationale contre l'hépatite B et C est, « *Agir contre l'hépatite: dépister et traiter* ». Publié le 24 juillet, le communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) souligne que les hépatites virales B et C sont de graves problèmes de santé qui touchent environ trois cent vingt-cinq millions de personnes dans le monde. Elles

des infections chroniques qui peuvent rester asymptomatiques pendant de longues périodes et parfois des années, voire même des décennies », précise le texte.

Dépister et traiter pour agir contre l'hépatite

Etoyant les principaux faits de la maladie, le communiqué signifie qu'au moins 60% des cas de cancer du foie sont dus à un

les objectifs mondiaux d'élimination d'ici à 2030.

« *Un traitement et un dépistage rapides des hépatites virales B et C peuvent sauver des vies* », a insisté l'OMS dans son communiqué.

Parlant de l'importance de cette journée commémorative, l'agence onusienne a précisé qu'elle est l'occasion d'intensifier les efforts internationaux de lutte contre cette maladie, d'encourager l'engagement des individus, des partenaires et du grand public ainsi que de souligner le besoin d'une riposte mondiale plus énergique, telle qu'elle est décrite dans le rapport mondial de l'organisation sur l'hépatite, publié en 2017.

En effet, selon l'OMS, cette journée a pour objectif de développer les services de prévention, de dépistage, de traitement et de soins de l'hépatite, en mettant l'accent sur les recommandations de l'OMS; de présenter les meilleures pratiques et promouvoir la couverture universelle des services de

santé ainsi que d'améliorer les partenariats et le financement dans la lutte contre l'hépatite virale.

« *L'OMS et le gouvernement de la Mongolie organiseront, à Oulan-Bator, une série de manifestations pour cette journée. Des dirigeants de haut niveau, des responsables de la promotion de la santé et des représentants de patients, issus d'organisations mondiales, régionales et nationales seront mobilisés* », a indiqué le document, tout en rappelant que ce sera aussi l'occasion de mettre en lumière les solutions novatrices et les partenariats qui doivent être mis en œuvre pour renforcer les services de dépistage et de traitement de l'hépatite.

Les principaux faits de la maladie

À en croire l'OMS, contrairement à l'hépatite B et à C, l'hépatite A n'entraîne pas de maladie hépatique chronique et est rarement mortelle. Tou-

tefois, elle peut provoquer des symptômes débilitants et une hépatite fulminante qui conduit souvent à une issue fatale. Mais l'hépatite B est une infection virale qui s'attaque au foie. Le virus se transmet par contact avec le sang ou d'autres fluides corporels provenant d'une personne infectée.

Pour ce qui est de l'hépatite C, son virus est transmis par le sang et les modes d'infection les plus fréquents résultent de l'exposition à de petites quantités de sang, se produisant lors de la consommation de drogues injectables, des injections à risque, de soins à risque et de la transfusion de sang ou de produits dérivés pour lesquels il n'y a pas eu de dépistage.

Notons que cette date du 28 juillet a été retenue parce qu'elle correspond à celle de la naissance du lauréat du Prix Nobel, le Dr Baruch Blumberg, qui a découvert le virus de l'hépatite B et mis au point un test et un vaccin contre ce virus.

Rock Ngassakys

« Un traitement et un dépistage rapides des hépatites virales B et C peuvent sauver des vies »

comptent parmi les causes premières du cancer du foie qui entraîne un million de décès chaque année.

« *Les hépatites B et C sont*

dépistage et un traitement tardifs de cette affection. La faible couverture du dépistage et des traitements est la principale lacune à combler pour atteindre

" Enfin au CONGO ! "



Condor

Prenez votre envol !

**" SOYEZ
LES
BIENVENUS ! "**











- Qualité, Prix, Service après vente assuré

 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

 05 035 06 06

www.condor.dz

DÉVELOPPEMENT

Rémy Rioux veut voir la France dépoussiérer sa politique

Le directeur général de l'Agence française de développement (AFD) a fait part de son vœu dans une interview accordée à l'«Opinion».

Le continent africain va passer à deux milliards d'habitants en 2050, contre 1,2 milliard aujourd'hui. Pour Rémy Rioux, les enjeux et défis de l'Aide publique au développement (APD) de la France en Afrique sont immenses en matière d'éducation, de création d'emplois et de croissance urbaine. Dans son analyse de la politique française en matière de développement en Afrique, le directeur général de l'AFD déclare : « Nous vivons un profond renouvellement de la politique de développement, après une décennie de recul. La spirale a commencé à s'inverser à la fin du mandat de François Hollande avec l'organisation d'événements internationaux comme la COP21 qui a permis de recapitaliser l'AFD (+ 2,5 milliards d'euros) et de la rapprocher de la Caisse des dépôts. Cette tendance s'est accélérée avec l'arrivée d'Emmanuel Macron ». Il a souligné qu'une trajectoire a été fixée pour atteindre en 2022 l'objectif de 0,55 % du revenu national consacré à

l'APD contre 0,38 % fin 2016. Une première étape doit être franchie dès la loi de finances pour 2019 avec l'augmentation d'un milliard d'euros des dons.

Selon Rémy Rioux, la France pourra ainsi poursuivre l'essor de ses activités qui ont dépassé dix milliards d'euros en 2017. Il a rappelé que plus de 70 % des Français soutiennent la politique de développement et ensuite présenté l'agenda du président français, Emmanuel Macron, en matière de développement. Ce dernier présidera le G7 en 2019, dont les principaux thèmes seront l'éducation et l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Emmanuel Macron prône une politique d'ouverture au monde, en considérant le développement comme un instrument de la relation entre les nations, « les ministères sont concernés », a-t-il dit. Il a précisé que le message a été transmis aux ministres de se rendre en Afrique « pour parler climat, stabilisation des zones fragiles, éducation, santé, égalité femmes-femmes, sport »,



Rémy Rioux

ajoutant : « Le président est à la recherche de récit pour notre politique de développement, dans une logique d'investissement plus que l'aide et qui fonctionnerait dans les deux sens ». Parlant des flux migratoires, le directeur général de l'AFD rappelle la priorité à des politiques publiques européennes efficaces et humaines et le respect du droit d'asile ainsi que des valeurs qui s'y rattachent. L'Afrique va passer à deux milliards d'habitants en 2050, pour Rémy Rioux, c'est une opportunité historique. Il rappelle que le taux d'émigration du « continent reste faible (2,5%)

et l'Afrique accueille deux fois plus de réfugiés que l'Europe ». Le directeur général de l'AFD estime qu'il y a beaucoup à faire dans l'accompagnement de la mobilité de la population à l'intérieur du continent, « par une meilleure maîtrise des frontières et de l'intégration de cette population dans les pays où elle a choisi de vivre ». Puis, il rappelle que l'Europe, avec ses quatre cent cinquante millions d'habitants, est en phase de dénatalité et qu'elle a besoin « d'accueillir près de deux millions d'étrangers par an ». « Il faut voir et organiser les flux entre

les deux continents, favoriser l'emploi et l'intégration sociale », a-t-il précisé.

Rémy Rioux pense que la politique de développement n'est plus « un simple transfert financier du Nord vers le Sud, de la responsabilité historique. C'est un instrument pour accomplir des transitions. Sa définition doit être reformulée ». Il a donné des bases d'une réflexion entreprise sur le sujet par l'AFD pour « dépoussiérer la politique de développement », dont la nouvelle stratégie sera divulguée cet été. Quelques points clés à retenir : une approche globale « Tout Afrique », une dimension innovante et tropicale à l'Outre-mer ; les croisements des idées entre le Nord et le Sud. « Il faut trouver un nouveau récit et l'expliquer aux Français. Les Etats-Unis ont leur propre récit, c'est la sécurité nationale. Les Britanniques s'intéressent à la lutte contre la pauvreté dans les zones fragiles ; l'Allemagne expérimente la responsabilité internationale sous l'angle des biens publics mondiaux », a-t-il soutenu. Rémy Rioux rêve d'un débat parlementaire sur le sujet.

Noël Ndong



BCH



BCH



(+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01



bch@bch.cg



PACKAGES AUX PARTICULIERS

Une meilleure traçabilité de vos opérations

Un vrai partenaire

La BCH met à votre disposition ses différents packs

Pack Premium :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC ESSENGO
- Découvert allant jusqu'à 500 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Référence :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 250 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Classic :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 150 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



*Pour 1850FCFA/mois, vous bénéficiez d'une assurance prévoyance vous donnant droit à 1.000.000FCFA.

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo

LITTÉRATURE

Henri Djombo lauréat de la treizième édition «FestiVert»

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, en sa qualité de romancier et dramaturge, a reçu des mains de l'ambassadeur du Sénégal au Congo, le 25 juillet à Brazzaville, le prix international FestiVert de l'environnement de Dakar, organisé du 13 au 15 du même mois.

Organisé sur le thème « La culture au service de l'environnement pour la promotion de l'éco-citoyenneté », FestiVert a constitué un grand rendez-vous pour de nombreux Africains animés par le désir d'une expertise au profit de la protection

les élèves sur leur responsabilité et leur devoir d'en-

tretenir, de surveiller et de revaloriser l'environnement. Le Congo a pris part à ces retrouvailles par le biais du représentant du président de l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans

congolais, le poète Huppert Malanda. Après l'analyse des productions d'Henri Djombo en matière de protection de l'espace vert, le jury du festival international lui a décerné

le Prix FestiVert 2018. Pour Huppert Malanda, l'auteur doit cette distinction de sa pièce de théâtre intitulée «Le Cri de la forêt «et de son importante production romanesque et théâtrale en faveur de la protection environnementale ».

En dehors de ce prix, les organisateurs du festival ont également fait un don de livres au lauréat. En le recevant, il a exprimé son émotion, dédiant ce prix à tous les Congolais. « *Cela me rassure que nos œuvres sont également lues à l'étranger et cela m'encourage à faire plus* », a fait remarquer Henri Djombo.

Rappelons que le combat du récipiendaire pour la protection de l'environnement l'a conduit à la publication de plusieurs romans et pièces de théâtre. Il a reçu ce prix en présence du ministre congolais de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, qui a, par ailleurs, souligné l'importance de traduire la pièce de théâtre primée en langues nationales.

Yannick Mamboundou-Likibi (stagiaire)

« Cela me rassure que nos œuvres sont également lues à l'étranger et cela m'encourage à faire plus »

de l'environnement. Sa treizième édition a été l'occasion de rappeler aux jeunes l'importance de la nature. Le but visé par cette manifestation culturelle et environnementale étant de conscientiser



Henri Djombo et Dieudonné Moyongo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



ANIMATEUR/TRICE DÉVELOPPEMENT LOCAL, AVEC FORMATION DE BASE EN AGRICULTURE

L'ONG française Initiative Développement (ID) recherche un(e) animateur(trice) développement local, spécialisé(e) en accompagnement des Organisations Paysannes et OSC.

Le développement local, moteur du projet ECODEL promeut la constitution de Comités de Développement Local (CDL) avec une démarche de sensibilisation à la citoyenneté et la décentralisation, en concertation avec la population, en étroite relation avec les Conseils Départementaux. Le développement agricole, issu des actions prioritaires des Plans de Développement Local, élaborés par les CDL porte sur une expérience pilote dans la Bouenza et un accompagnement de 12 Giecs dans le Pays de Boko

Objectifs de la mission : Basé à Mouyondzi, travaillant dans les districts de Mouyondzi et Mfouati (Bouenza), il/elle sensibilisera les acteurs locaux à la décentralisation et au développement local, socle du projet. Et il/elle aura en charge la mise en œuvre du volet développement agricole de ECODEL, consistant, à travers une approche globale, à créer tout l'environnement nécessaire à la réussite de la reconstruction de filières porteuses. Disposant d'une réelle marge d'autonomie et capable de travailler en équipe, il/elle assurera la planification, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des activités, l'identification des partenaires locaux en collaboration avec l'animateur DA. Il/elle travaillera en partenariat avec les autorités locales, services déconcentrés de l'Etat, conseillers élus de chaque district et autres intervenants de ses territoires d'intervention, dans la promotion d'activités économiques agricole-élevage, avec en particulier la mise en œuvre de microprojets issus des PDL. L'animateur/trice sera rattaché hiérarchiquement au Responsable de Programme ECODEL.

Principales tâches :

Assurer le suivi et le monitoring des CDL et des organisations
Assurer l'organisation des réunions, et leur planification avec les CDL dans les deux districts ;
Rédiger un rapport d'activité mensuel, des documents de travail, des Compte-rendu...

Assurer la capitalisation des activités, incluant les recommandations pour l'évolution du programme ;

Assurer le classement de tous les documents essentiels des activités sur un support informatique (Word et Excel) à remettre au RP, qui s'assurera de la diffusion du matériel validé techni-

quement.

Critères de sélection

Diplôme requis : formation supérieure en agronomie, socio-économie ou équivalent,

Expérience professionnelle pertinente : justifier d'au moins 2 années d'expérience (non compris stages d'étudiants et mémoire) dans l'animation rurale et/ou le développement communautaire, local ainsi que dans la formation et l'encadrement d'organisations rurales - Mises en situation pratique
Vision et compréhension du candidat de son poste et des projets ECODEL

Parfaite connaissance des réalités socioculturelles de la Bouenza et du Pool, de leurs enjeux sociaux et économiques - Connaissance des politiques du développement local au Congo.

Maîtrise des langues (nationales et français,) - Sens de l'organisation, capacités d'écoute, négociation et communication
Maîtrise de Word, Excel exigée + maîtrise conduite moto et permis moto indispensables.

L'animateur/trice devra privilégier un travail collégial avec les équipes du projet, et se positionner en accompagnant auprès des CDL et des organisations (OP, GIEC, UL...) partenaires du projet.

Contrat CDD. Temps plein. Salaire suivant grille salariale de la convention d'établissement ID Congo, en qualité d'Animateur/trice qualifié.

Documents à fournir : CV, lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copies des certificats de travail et/ou attestations de stage, références d'anciens employeurs. Dépôt des candidatures enregistré avant le lundi 20 août 2018 à 16 h dernier délai.

Soit à Brazzaville, au siège de ID, 78 rue Jolly - Bacongo - Brazzaville - tél : 06 664 86 71

Soit par mail aux adresses suivantes :

a.rossetti@id-ong.org et r.ajavon@id-ong.org

Soit au siège du programme à Madingou, quartier Capable.

Attention : un dossier non complet n'est pas traité !

Renseignements complémentaires : r.ajavon@id-ong.org tél : 04 491 91 07 avant le 10 août 2018

Présélection : entretiens+ tests compétences à Brazzaville le 27/08/2018 - Prise de poste le 01/09/2018

ANNONCE D'APPEL D'OFFRE

SOREMI SA-Société de recherche et d'exploitation minière, invite cordialement les fournisseurs congolais professionnels et qualifiés à participer à la soumission d'adjudication.

Objet 1 : fourniture du transport routier (PNR-Manzat, Bouenza)

Objet 2 : fourniture du ciment

Concernant les exigences détaillées prière de bien vouloir vous rapprocher de nous.

Faire voir et vérifier votre RCCM et patente et obtenir notre livre d'adjudication au prix de 20.000cfa

Contact : Yin Aijun, Chai Hongzhi

Tél : 05 341 77 19 / 05 010 69 59

Email : Aijun.yin@soreni.net ; Hongzhi.chai@soremi.net

Adresse : Rue bitumée à gauche avant la société Terascom, Immeuble R+2, derrière le parking de la Mairie, Vindoulou Pointe-Noire.

COMMUNIQUÉ

Prélude au financement des projets relatifs aux fonds d'auto-assistance de l'ambassadeur exercice 2017-2018, l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique est heureuse d'annoncer aux organisations non gouvernementales et aux groupements coopératifs qu'elle organisera trois sessions informatives sur les Fonds d'auto-assistance de l'ambassadeur le Jeudi 2 août (de 9:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:00) et le vendredi 3 août 2018 de 9 :00 à 12 :00) dans la salle polyvalente de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

A cet effet, l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique demande à toutes les organisations non gouvernementales et à tous les groupements coopératifs désireux de prendre part à l'une de ces dites sessions, de bien vouloir s'inscrire au plus tard le 31 juillet 2018 à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique ou en ligne à l'adresse e-mail suivante : Congogrants@state.gov.

Le nombre de places est limité.

REMERCIEMENTS

Guy-Gervais Kitina, rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Bienvenu Nganga (Ya Bobo), les enfants Kitina et la famille Mpanzou remercient toutes celles et tous ceux qui les ont soutenus moralement, financièrement et matériellement lors du décès de leur père, oncle et grand-père, Joseph Kitina Kanza, décédé le 9 juillet et inhumé le 23 juillet 2018 à Brazzaville. Qu'ils trouvent ici toute leur reconnaissance et gratitude pour cette marque d'attention.



NÉCROLOGIE

Le directeur de l'administration et des ressources humaines à la présidence de la République a la profonde douleur d'informer les agents du décès de Mme Joséphine Sasse, en service à la direction des finances et du matériel, le 16 juillet 2018 à Brazzaville.

La veillée funèbre se tient au n°31 de la rue Ekongo (Arrêts des bus Ya kala ou Liboulou à Talangai)

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Le directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus émuees à la famille éplorée.



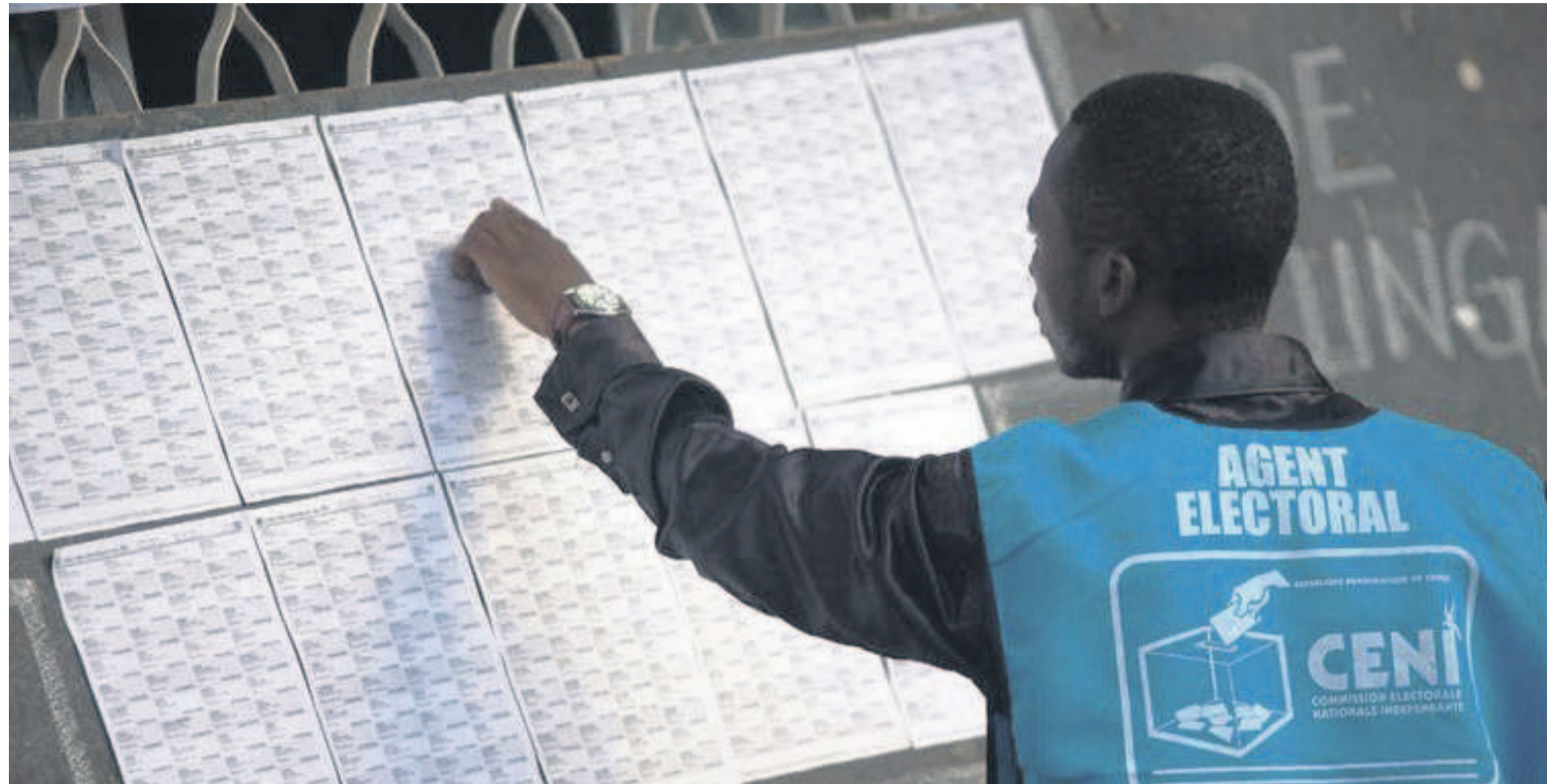
PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES NATIONALES

Début ce 25 juillet de l'enregistrement des candidatures

Les prochains jours s'annoncent très mouvementés pour le pays, le processus électoral amorçant, ce mercredi, un virage décisif avec l'ouverture des bureaux de réception et traitement des candidatures pour les deux scrutins.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) s'engage dans une dynamique de non-retour censée déboucher sur la tenue effective des scrutins le 23 décembre. Pendant près d'une semaine, soit du 25 juillet au 8 août, Kinshasa et d'autres villes du pays vont vivre une effervescence particulière avec le dépôt des candidatures d'éventuels aspirants, tant à la présidentielle qu'aux législatives. Des moments que plusieurs candidats capitalisent en se faisant escorter par une marée humaine jusqu'aux bureaux de la Céni. Une symbolique de taille qui donne la mesure du niveau d'enracinement populaire dont jouit le postulant par rapport à des adversaires appelés à s'effacer. La Centrale électorale avait déjà mis en garde les requérants contre ce genre d'exhibitionnisme en indiquant que le dépôt de candidature n'était pas à confondre avec une campagne électorale.

Reste à savoir si cette mise en garde sera respectée par les concernés qui épient les moindres occasions pour se mettre en vedette. À la veille de ce jour mémorable, une sorte de veillée d'armes s'observe dans les états-majors des partis et regroupements politiques. Il est fort probable que plusieurs leaders politiques qui séjournent à l'étranger, pour une raison ou une autre, rentrent au bercail pour accomplir cet acte civique afin d'assurer leur éligibilité aux prochains scrutins. Déjà, le Mouvement de libération du Congo annonce, tambour battant, le retour le 1er août de son président, le sénateur Jean-Pierre Bemba, détenteur depuis quelque



Un agent de la Céni devant un bureau de vote

temps d'un passeport diplomatique qui lui a été délivré en bonne et due forme par l'ambassade de la RDC en Belgique. Acquitté le 8 juin dernier par la Cour pénale internationale de lourdes charges de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité après dix ans de détention à La Haye, Jean-Pierre Bemba passe pour un trouble-fête venu bouleverser la donne politique. Dans les rangs de l'opposition, sa candidature risque de faire tâche d'huile en faisant ombrage à certains candidats qui s'étaient déjà prononcés, à l'image de Félix Tshisekedi ou encore de Moïse Katumbi.

À propos de ce dernier, son entourage persiste et signe : « *L'ex-gouverneur du Katanga va rentrer au pays avant le 8 août prochain par son avion privé* ». Au sujet de garanties sécuritaires, une source proche de son pré-carré a laissé entendre que ses deux véhicules blindés étaient déjà arrivés et que toutes les dispositions étaient prises pour que tout se passe comme dans le meilleur des mondes. « *Je fe-*

rai campagne au pays car c'est mon droit, mon devoir. Entre le 24 juillet et le 8 août, je serai à Kinshasa pour m'enrôler », avait lâché le leader d'Ensemble, au cours d'une session questions-réponses sur twitter.

Toutefois, la grande inconnue reste l'attitude du gouvernement qui, par le biais du ministre de la Justice, a promis de mettre la main sur cet ancien cadre du parti présidentiel passé à l'opposition. Condamné par la justice congolaise depuis 2016 dans une affaire de spoliation d'immeuble et faisant également l'objet de plusieurs autres poursuites par cette même justice, notamment pour sa présumée nationalité italienne, Moïse Katumbi risque de voir ses ambitions partir en fumée. Pour la justice congolaise, il ne remplit pas les conditions d'éligibilité étant sous poursuites judiciaires.

L'opposition toujours en rangs dispersés

À la veille du dépôt des candida-

tures pour la présidentielle, force est de constater que l'opposition ne s'est toujours pas choisi un candidat unique. Pour l'heure, à en croire certains milieux de ce bord politique, les uns et les autres se livrent à un travail de gestion des ambitions en interne. « *Lorsque tout le monde aura fini cet exercice en interne, le temps de l'échange viendra pour voir dans quel ordre nous pouvons y aller, donc il y a encore le temps mais le temps presse* », avait indiqué Delly Sessanga, cadre du G7.

Pour tout dire, l'idée de se choisir un candidat commun de l'opposition fait du chemin. Les contacts entre les différents leaders seraient très avancés sur le sujet, apprend-on. « *Le souci est là, la nécessité est là. Toutes les forces du changement sont concernées. Nous espérons que ça portera des fruits. Le début du dépôt des candidatures à la présidentielle ne devrait pas constituer un obstacle. Cela n'empêche pas que l'un se dé-*

siste à la place de l'autre suivant le principe de l'union fait la force », a fait observer Jacquemin Shabani de l'UDPS.

S'il est vrai que personne dans l'opposition ne voit aucun inconvénient d'avoir une candidature commune à la présidentielle, l'heure est venue pour que les uns et les autres mettent de côté leurs égo et que les moins assurés se désistent au profit des plus méritants. C'est le moment ou jamais pour l'opposition de marquer l'histoire en luttant pour une cause commune, celle du Congo, au-delà des considérations partisans.

À noter que la publication provisoire des candidats est prévue pour le 24 août, avant la liste définitive le 19 septembre, le temps pour la commission électorale de vérifier si les candidats réunissent toutes les conditions et qu'ils ont bien versé leur caution de cent mille dollars. Des recours sont, par ailleurs, possibles devant la Cour constitutionnelle.

Alain Diasso

NÉCROLOGIE



La famille Akiana informe parents, amis et connaissances, que les obsèques de leur regretté fils, père, grand-père, frère, oncle et cousin, le commandant de police à la retraite, Akiana Daniel Kianas, décédé le lundi 16 juillet 2018, se dérouleront, le jeudi 26 juillet 2018, selon le programme ci-après :

- 9 h00 : levée de corps à la morgue de Talangai;
- 10 h 30 : recueillement au domicile familial, sis 95, rue Mbé à Talangai;
- 11 h 30 : départ pour l'Eglise Evangélique du Congo, à Talangai;
- 14 h00 : départ pour le cimetière privé Bouka
- 16 h00 : fin de la cérémonie.

Papa Kianas, nous t'aimons. Tu vas nous manquer mais nous ne t'oublierons jamais !

CARNET ROSE

Faustin Akono, rédacteur en chef au journal Les Dépêches de Brazzaville, agence de Pointe-Noire, annonce à tout le personnel des Dépêches de Brazzaville, ses parents, amis et connaissances, la naissance de son bébé de sexe féminin ce 24 juillet 2018 à l'hôpital militaire de Pointe-Noire. La maman et le bébé se portent bien.



PRÉSIDENTIELLE

Jean-Pierre Bemba milite pour une candidature unique de l'opposition

Dans une interview accordée le 24 juillet à la presse internationale, le leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) s'est dit prêt à s'effacer éventuellement au profit du candidat que sa famille politique, dans son ensemble, aura choisi pour s'engager dans le challenge présidentiel.

Quoiqu'en attente du verdict sur l'affaire de subordination des témoins pour laquelle il avait été condamné en première instance, Jean-Pierre Bemba, acquitté par la Cour pénale internationale sur la principale cause liée aux crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, pense poser sa candidature à la prochaine présidentielle. Il refuse sagement d'aborder le sujet, tenu par un devoir de réserve, mais assure tout de même quant à sa prétention légitime à briguer la magistrature suprême si les Congolais lui faisaient confiance.

Dans une interview accordée le 24 juillet à «Radio France internationale», la toute première depuis son acquittement, l'ancien vice-président congolais croit avoir de bonnes raisons de postuler à la présidence de la République. « Parce que je considère que ce pays a un défi, c'est-à-dire sortir un peu de cette contradiction où vous avez un pays qui est très, très riche et avec une population qui est extrêmement pauvre. Je pense que la population mérite un autre



Jean-Pierre Bemba

type de gouvernance dans ce pays », a-t-il lancé à des journalistes qui tenaient à lui tirer le vers du nez. Il estime que les dix années passées en tôle l'ont assagi et, par conséquent, refuse de faire de sa candidature une obsession. Il se dit prêt à s'effacer éventuellement au profit du candidat que l'opposition, dans son ensemble, choisira pour s'engager dans le challenge présidentiel. « Si ce n'est pas moi, je soutiendrais le candidat qui sera désigné par l'opposition », avance-t-il en mettant une emphase particulière sur l'unité de l'opposition.

Jean-Pierre Bemba entend, dès son retour d'ici au 1^{er} août, prendre langue avec ses pairs

de l'opposition afin de dégager un consensus à ce sujet. « J'espère bien rentrer dans mon pays d'ici au 1^{er} août, rencontrer les différents responsables de l'opposition et pouvoir dialoguer avec eux, leur expliquer que nous n'avons pas le droit, pour ce pays et pour ce peuple, de nous diviser », a-t-il martelé. Sans ambages, il a déclaré militer pour une candidature unique de l'opposition tout en espérant que le temps restant sera mis à profit pour atteindre cet objectif.

«L'alternance absolument par la voie des urnes»

Parlant des élections, le leader du MLC a émis quelques

doutes sur leur crédibilité et leur transparence, au regard des réserves émises par l'opposition avec, à la clé, la question du fichier électoral dit corrompu où plus de dix millions d'électeurs sont sans empreintes digitales, y compris la controverse que continue de susciter le recours à la machine à voter. « Il n'est pas dans l'intérêt de la Céni d'avoir des élections dont les résultats au lendemain soient contestés. Il faut absolument nous trouver une solution à ces questions. Et je suis prêt à dialoguer avec l'opposition et la Céni pour qu'on trouve une solution. Dans l'intérêt de tout le monde, il faut que ces élections soient crédibles et

qu'elles soient transparentes », a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : « Si on veut des élections apaisées, il faut que tout le monde puisse accepter les conditions dans lesquelles elles se déroulent. Mais à l'heure actuelle, ce qui se passe ne va pas dans le sens de l'apaisement ».

L'alternance, si jamais elle peut se réaliser en RDC, elle le sera forcément de manière démocratique, par la voie des urnes, a noté Jean-Pierre Bemba. Une manière de confondre ceux qui lui prêtent des intentions de fomenter une rébellion aux fins de renverser le régime en place. Le recours aux armes n'a plus jamais effleuré son esprit. Et dans l'hypothèse où le processus électoral tournerait mal et n'était pas crédible, il pense utiliser tous les moyens que le droit offre, c'est-à-dire d'aller en justice, de porter cela au niveau tant national qu'international et faire valoir les droits des Congolais à ce niveau-là. « Depuis 2003, le MLC a quitté son statut de mouvement politico-militaire, s'est inscrit comme parti politique jusqu'à aujourd'hui. Donc la question des armes a été résolue définitivement en juillet 2003, lorsque nous avons rejoint et réuni le pays, réuni les armées, réuni l'administration. Et aujourd'hui, pour nous, c'est le combat et il est démocratique et je pense, un combat au niveau des urnes », a conclu l'ex-challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2006.

Alain Diasso

DÉPOLLUTION PLASTIQUE

Changer le fusil d'épaule

Après l'expiration de l'ultimatum gouvernemental du 30 juin dernier, la commercialisation des sacs, sachets et emballages en plastiques non biodégradables ne s'est pas aussi bien portée dans les différents centres commerciaux de Kinshasa. Cette interdiction concerne l'importation, la production, la commercialisation et la consommation de cette catégorie de marchandises.

Le gouvernement central ne s'est pas avoué vaincu après un constat « déplorable ». Sans détour, il a dénoncé le « sabotage » du décret du Premier ministre contre la pollution plastique par les opérateurs économiques. Toutefois, il n'y a pas eu une annonce forte sur la suite des événements. Rien n'a changé dans les différents centres commerciaux plus

de vingt jours après l'entrée en vigueur de ce décret et la fin d'un moratoire de six mois accordé aux opérateurs économiques pour se mettre en ordre avec la loi.

En tournée surprise dans quelques grandes surfaces de la capitale, le 24 juillet, le ministre de l'Économie nationale, Joseph Kapika, s'est dit horrifié par l'absence d'application de la mesure. « J'ai constaté que personne n'a observé le décret contre la pollution plastique. C'est comme si ce décret n'existait pas », a-t-il déclaré. Tout le monde attendait la suite mais elle n'est jamais arrivée.

En effet, aucune mesure pour recadrer la situation n'est annoncée, du moins à ce stade. Certaines voix s'élèvent déjà pour crier à l'échec d'un décret

condamné à l'avance en raison de l'absence d'alternative pratique aux sacs, sachets et emballages plastiques. « Ceux qui continuent à produire ou à commercialiser veulent détruire notre sol, notre environnement, nos rivières. Ils nous exposent donc à une misère totale », a martelé le ministre Joseph Kapika.

Sa marge de manœuvre reste assez précaire pour réussir son pari d'écarter définitivement ce produit nocif à l'environnement des habitudes de consommation des Congolais. « Il était important de contraindre les producteurs de sacs, sachets et emballages en plastique non biodégradable de cesser d'en produire. Mais la véritable cible n'est pas les milieux des affaires mais plutôt les ménages qui continuent à déverser des tonnes de plastique dans les lieux inap-

propriés. Il y a une éducation à faire », explique un expert.

Certes, le ministère du Commerce extérieur a pris une mesure d'interdiction de l'importation de cette catégorie de marchandises pour renforcer les mesures d'application mais le bilan reste décevant à ce jour.

Dans sa tournée, Joseph Kapika a pris en compte l'ensemble de ces mesures. Au cours des prochaines semaines, les autorités publiques vont tenter certainement de recourir à la force, poursuit l'expert. En effet, il y a toujours la possibilité de lâcher les inspecteurs industriels, la Police nationale et les inspecteurs de l'environnement sur le terrain pour commencer le contrôle sur l'étendue du territoire national. A l'issue d'un contrôle rigoureux, ces agents seront appe-

lés à confisquer et incinérer les emballages en plastique, tout en soumettant les récalcitrants à des peines d'amende et autres pénalités clairement établies par le décret. Mais une telle démarche reste également hasardeuse sans une solution de rechange.

Selon les statistiques de l'ONU, l'on estime la production des déchets plastiques en RDC à près de 49 000 kilos par jour. Il se trouve que 85 % de ces déchets sont mal gérés. À cette allure, il faudrait craindre une augmentation sensible du volume de déchets. Lors de la Journée mondiale de l'environnement, l'ONU a encouragé les citoyens à travers le monde à combattre la pollution plastique dans leur vie de tous les jours. Visiblement, tout reste encore à faire en RDC.

Laurent Essolomwa

PRÉSIDENTIELLE DU 23 DÉCEMBRE

L'IRDH analyse les critères légaux d'éligibilité des candidats

Les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques de l'association ont déclassé le président Joseph Kabila Kabange et le sénateur Jean-Pierre Bemba Gombo au profit de l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe.

Après analyse des critères légaux d'éligibilité des candidats à l'élection présidentielle prévue pour le 23 décembre en République démocratique du Congo (RDC), les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) ont rappelé à la population ces critères qu'imposent la Constitution de la République et la loi électorale. L'objectif, pour ces scientifiques, qui se sont rappelés le devoir d'informer le citoyen de ses droits civils et politiques, est de prévenir des interprétations biaisées à dessein. L'IRDH a, en effet, rappelé que le 25 juillet est le premier jour de dépôt de candidatures à l'élection présidentielle. A ce jour, des partis et regroupements politiques ont déclaré ou investi des personnalités politiques du pouvoir de solliciter le suffrage universel du peuple congolais. L'analyse de l'IRDH se limite aux cas de trois personnes des plus en vue dont la désignation suscite des discussions dans l'opinion publique. Il s'agit du président Joseph Kabila Kabange pour lequel le Parti du peuple pour la

reconstruction et le développement bat campagne, du sénateur Jean-Pierre Bemba Gombo investi par le Mouvement de libération du Congo et de Moïse Katumbi Chapwe, choisi par la plate-forme Ensemble pour le changement. Dans leur analyse, les chercheurs de l'IRDH font observer que par rapport à l'article 70 de la Constitution en vigueur, l'actuel chef de l'Etat n'était pas éligible pour avoir déjà renouvelé son mandat de cinq ans, une seule fois. « Ce nombre et cette durée des mandats ne peuvent faire l'objet d'aucune révision constitutionnelle », ont-ils fait remarquer, se référant à l'article 220 de la Constitution du pays. Ils soutiennent aussi que conformément à l'article 10 de la loi n°17/013 du 24 décembre 2017 modifiant et complétant la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée à ce jour, n'étaient pas non plus éligibles les personnes privées de leurs droits civils et politiques par décision judiciaire irrévocable. « Tel est le cas du sénateur Jean-Pierre Bemba Gombo dont la condamnation dans l'affaire de subornation de témoins a été confirmée par le juge d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) », ont-ils relevé.

L'opinion retiendra, ont-ils dit, qu'en vertu du principe de complémentarité, chaque Etat a le

devoir de poursuivre ses citoyens présumés auteurs des crimes internationaux et la CPI n'intervient qu'en cas d'incapacité ou de manque de volonté de l'Etat. Et, la subsidiarité réserve à la CPI uniquement ce que l'Etat ne pourrait effectuer efficacement. « Dans le cas d'espèce, la condamnation a été prononcée à la CPI car la RDC a été incapable. Mais cette décision produit ses effets à l'égard de la RDC et tout autre Etat partie », ont fait remarquer ces chercheurs, s'appuyant sur l'article 105 du Statut de Rome fondant la CPI.

De Moïse Katumbi Chapwe, ces chercheurs ont noté que se référant au même article 10 ci-avant, sauf si une décision définitive et irrévocable du tribunal intervenait avant le dépôt de sa candidature, l'ex-gouverneur jouit encore de ses droits civils et politiques lui permettant de présenter sa candidature à l'élection présidentielle. L'opinion se souviendra, ont-ils précisé, qu'il est effectivement condamné au premier degré, par le Tribunal de paix Lubumbashi/Kamalondo mais étant en appel devant le Tribunal de grande instance de Lubumbashi, la décision n'est pas encore définitive.

Une liste non exhaustive

Selon cette analyse, les autres personnes inéligibles sur pied du même article 10 sont celles condamnées par décision judiciaire irrévocable pour crimes de guerre, crime de génocide et

crimes contre l'humanité ; celles condamnées par un jugement irrévocable du chef de viol, d'exploitation illégale des ressources naturelles, de corruption, de détournement des deniers publics, d'assassinat, des tortures, de banqueroute et les faillis ; ainsi que celles frappées d'une incapacité mentale médicalement prouvée au cours des cinq dernières années précédant les élections. Les fonctionnaires et agents de l'administration publique ne justifiant pas, à la date limite du dépôt des candidatures, du dépôt de leur demande de mise en disponibilité ; les mandataires actifs dans les établissements publics ou sociétés du portefeuille ne justifiant pas, à la date limite du dépôt des candidatures, du dépôt de leur lettre de démission ; ainsi que les magistrats qui n'auront pas donné la preuve, à la date limite du dépôt des candidatures, du dépôt de leur lettre de mise en disponibilité sont également frappés de cette incapacité.

Les membres des Forces armées et de la Police nationale congolaise qui n'auront pas donné la preuve, à la date limite du dépôt des candidatures, de leur démission acceptée ou de leur mise à la retraite ; ceux du Conseil économique et social, du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, de la Commission nationale des droits de l'Homme, du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral, de la Cour des comptes qui n'au-

ront pas donné la preuve, à la date limite du dépôt des candidatures, de leur démission ou de leur mise à la retraite ; ainsi que ceux de la Commission électorale nationale indépendante à tous les niveaux, y compris le personnel, sont également concernés.

D'autres dispositions constitutionnelles et légales

Ces chercheurs de l'IRDH ont relevé que sur pied de l'article 72 de la Constitution en vigueur, le candidat à l'élection du président de la République doit posséder la nationalité congolaise d'origine ; être âgé de 30 ans au moins ; jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques ; et ne pas se trouver dans un des cas d'exclusion prévus par la loi électorale.

Ces scientifiques ont également noté à l'égard des alinéas 4 et 5 de l'article 103 de la loi du 15 février 2015 numéro 15/001 modifiant et complétant la loi numéro 06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée par la loi numéro 11/003 du 25 juin 2011, les candidats doivent avoir un diplôme d'études supérieures ou universitaires, ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine politique, administratif ou socio-économique ainsi que la qualité d'électeur ou se faire identifier et enrôler lors du dépôt de sa candidature.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL TRANSFERT

Chancel Mbemba quitte Newcastle pour Porto

En manque de jeu et n'entrant pas dans la philosophie de l'entraîneur espagnol Rafael Benitez de Newcastle, l'international congolais a changé d'air, en signant pour quatre ans dans le club portugais.

« C'est une grande fierté pour moi car je sais, tout le monde connaît le FC Porto. Je suis très heureux d'être ici, c'est un rêve que j'ai eu depuis que j'étais en Afrique et j'ai vu les matchs du FC Porto en Ligue des champions, je connaissais les grands joueurs qui y sont passés et je veux montrer que je suis capable... Je vais travailler pour gagner ma place, parce que je préfère avoir de la compétition. Je veux donner tout ce que j'ai pour montrer ce dont je suis capable de faire... » Ce sont les premiers mots publics de Chancel Mbemba sur le site web officiel de FC Porto, son nouveau club.

Le capitaine des Léopards de la RDC s'est engagé, le 23 juillet, avec le club portugais jusqu'en 2022. Déterminé, l'ancien joueur du FC MK de Kinshasa, d'Anderlecht de Belgique et de



Chancel Mbemba

Newcastle est venu gagner des titres, disputer les compétitions européennes dont il n'a plus goûté depuis qu'il avait quit-

té la Belgique pour la Premier League.

C'est après trois saisons qu'il décide de changer d'air, lui qui

visiblement n'entrait plus dans la philosophie de l'entraîneur espagnol des Magpies, Rafael Benitez. La saison 2017-2018

a particulièrement été éprouvante pour le capitaine de l'équipe nationale de la RDC qui compte quarante-deux sélections. Il n'a disputé que neuf matchs dont cinq titularisations sur trente-trois matchs. Des clubs se seraient manifestés tels Celtic de Glasgow en Ecosse, Anderlecht de Belgique qui voulait récupérer son ancien défenseur, etc. Mais à la fin, il a pris la route de Lisbonne. C'est, d'ailleurs, dans cette ville qu'il avait découvert en 2015 la Ligue des champions lorsqu'Anderlecht s'opposait à Benfica en 2013.

Acquis à douze millions d'euros en septembre 2014 par Newcastle, l'équipe anglaise le laisse partir pour Porto pour un montant de 6,5 millions d'euros, trois ans après. Fils d'Edouard Mbemba, ancien gardien de but, et d'Antoinette Mangulu, ancienne basketteuse internationale de la RDC, Chancel Mbemba relance donc sa carrière et découvre un quatrième championnat après la RDC, la Belgique et l'Angleterre.

Martin Engimo

TÉLÉPHONIE MOBILE

La réforme de la fiscalité devrait favoriser la croissance économique

Un rapport dans le domaine, rendu public le 24 juillet par le cabinet Ernst & Young LLP pour l'association GSM qui représente les intérêts des opérateurs de téléphonie dans le monde entier, conclut que les impôts du secteur en République démocratique du Congo (RDC) sont disproportionnellement élevés par rapport à d'autres pays africains.

Intitulé « Réformer la fiscalité de la téléphonie mobile en République démocratique du Congo pour soutenir la croissance économique grâce à un cadre fiscal plus favorable », le document souligne que la téléphonie mobile représente approximativement 20% des recettes fiscales totales du pays, alors qu'elle représente à peine 3,6% du produit intérieur brut (PIB). Selon ses auteurs, cela signifie que la contribution fiscale totale du secteur est presque six fois plus élevée que le poids du secteur dans le PIB. Pour 2016, poursuit le texte, la contribution fiscale totale du secteur est estimée à 358 millions de dollars américains, ce qui représente 31% du chiffre d'affaires du secteur. « Cette charge fiscale est la plus élevée d'un échantillon de pays africains, comprenant notamment le Nigeria (9%), l'Afrique du Sud (20%), le Rwanda (21%) et le Sénégal (22%). Les impôts propres au secteur, notamment le droit d'accise sur les services de télécommunication, représentent un cinquième de cette charge fiscale », relève le rapport.

Face à cette situation, les auteurs sont persuadés que grâce à des réformes politiques, le gouvernement de la RDC a la possibilité de simplifier et de rééquilibrer la fiscalité du secteur de la téléphonie mobile pour soutenir ses objectifs de développement national. A ce sujet, rappelle-t-on, l'économie



Des téléphones portables

du pays connaît actuellement un développement rapide, avec un taux de croissance moyen de 6% par an de 2012 à 2017. Ce taux figure parmi les plus élevés d'Afrique et se situe nettement au-dessus de la moyenne du continent (3,4%). Mais le pays reste toutefois fortement tributaire du secteur minier en tant que moteur de sa croissance économique. La part du secteur dans le PIB est ainsi passée de 6% en 2002 à 19% en 2014,9 ce qui rend la RDC vulnérable aux fluctuations des marchés de matières premières. « Le gouvernement a donc besoin de viser une plus grande diversification économique et l'économie aura également besoin d'importantes réformes structurelles et d'investissements significatifs dans les infrastructures pour générer une croissance durable ».

Pour ce faire, le rapport estime que la téléphonie mobile est susceptible de jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs économiques du pays, en

améliorant l'accès à l'information, en développant le capital humain et en créant de nouvelles opportunités commerciales. L'amélioration de la pénétration de la 3G permettrait également celle d'accès à internet des habitants, dont 6,2% seulement du pays déclaraient utiliser internet en 2016. « Pour libérer les importants avantages socio-économiques de la téléphonie mobile, le gouvernement a la possibilité de prendre des mesures qui amélioreraient les conditions d'exploitation des opérateurs mobiles, comprenant notamment des réformes fiscales susceptibles d'améliorer l'accessibilité financière des technologies mobiles pour les consommateurs », lit-on dans le texte.

Trois options de réforme

Les auteurs du rapport pensent que la réforme fiscale du secteur conduirait à un développement considérable de la pénétration et de l'utilisation des services mobiles, au sein de la population à

faible revenu. Cette croissance, souligne-t-on, est aussi susceptible d'accroître le PIB et les recettes fiscales du gouvernement à moyen terme. Pour encourager la poursuite de la croissance du secteur et de l'ensemble de l'économie, suggère le document, trois options de réforme fiscale permettraient d'augmenter la pénétration des services mobiles et l'utilisation moyenne par abonné, ce qui entraînerait à moyen terme une augmentation du PIB et des recettes fiscales : la réduction de 10 à 3% du droit d'accise sur les services mobiles ; la réduction de 0,45\$ à 0,225\$ du droit de numérotation par numéro qui réduirait le coût d'attribution des numéros de téléphone aux consommateurs et donc les barrières à l'accès aux services mobiles et mesure réduirait les effets de distorsion liés aux impôts et droits propres au secteur, faciliterait la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires des établissements de monnaie électronique (impôt supprimé

dans la loi de finances de 2018). Cette réforme fiscale, explique-t-on, réduira le coût des transferts d'argent effectués au moyen de la téléphonie mobile et bénéficiera par conséquent aux habitants de la RDC précédemment exclus des produits et services financiers (dans les zones rurales par exemple). « La plus grande accessibilité des services d'argent mobile conduira à une plus grande inclusion financière et développera l'économie formelle pour d'autres mesures, fiscales notamment. Les retombées de cette réforme fiscale ont été modélisées pour illustrer l'impact positif que devrait avoir cette décision du gouvernement et guider les politiques futures dans ce domaine », précise le document.

Des avantages sociaux

La croissance du secteur de la téléphonie mobile, estime le rapport, aurait également des avantages sociaux plus larges, en facilitant l'accès au haut débit et aux données mobiles, plus particulièrement au sein des communautés rurales à plus faible revenu car dans chaque scénario, plus de 70% des nouveaux abonnés proviennent des catégories à faible revenu. « L'augmentation de la pénétration mobile devrait également conduire à une augmentation de la productivité dans l'ensemble de l'économie et donc, à une augmentation du PIB, du revenu des ménages, de l'emploi et de l'investissement », prédisent les auteurs du rapport, convaincus que toutes ces réformes devraient, en outre, s'autofinancer en termes d'impact sur les recettes fiscales à moyen terme, la croissance du secteur et de l'ensemble de l'économie se traduisant par une augmentation des recettes fiscales après la deuxième année (2020).

Patrick Ndujidi

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE 2018

Les Léopards volley-ball dames font honneur avec du bronze

En match pour la troisième place, la sélection nationale des cadettes a eu raison, le 23 juillet, dans la salle Omsnisports Rouilla d'Alger, des Algériennes par trois sets à deux (15-25, 25-19, 25-21, 22-25 et 15-12).

C'est la première médaille congolaise aux Jeux africains de la jeunesse qui ferment leurs portes le 28 juillet, après dix jours de compétition. Les jeunes volleyeuses congolaises ont aligné de probantes performances au cours de ce tournoi avant de faire profil bas face aux Camerounaises par trois sets à trois en demi-finale. Elles avaient débuté le tournoi en battant justement les Algériennes par trois sets à un, au terme d'une opposition âpre (27-25, 23-25, 23-25, 23-25). Les Léopards dames



Les Léopards volley-ball dames U18 médaillées de bronze aux Jeux africains de la jeunesse Alger 2018 volley-ball ont ensuite dominé les joueuses du Botswana par trois sets à zéro (25-16, 26-24, 25-10). Après leur défaite, les jeunes volleyeuses, encouragées par le dynamique président de la Fédération de volley-ball congolais (Fécovo), Christian Matata, ont donc mis à cœur de ramener la

moins de 18 ans. Il s'agit de Bénie Lemvo la capitaine, Irène Mpeti, Souzanne Sheka, Glody Wabelo, Faïda Bankane, Gemima Kaininda, Garcia Soki, Bénédicte Tetila, Mavie Mpata, Deborah Ndendo, Christelle Makiese et Ben Kilempini.

Grâce aux efforts de Christian Matata et l'ensemble de son comité -avec le secrétaire général de la Fécovo, Constantin Shakob-, les jeunes Léopards dames se sont préparées à Kinshasa, avec des matchs disputés lors du tournoi organisé par la Fécovo, le 30 juin, lors de la célébration de la 58e anniversaire de l'indépendance. La préparation s'est avérée payante car la RDC U18 termine les troisièmes Jeux africains de la jeunesse sur la première marche

du podium, avec la médaille de bronze. Signalons que la RDC a été disqualifiée dans d'autres disciplines, notamment le football, le judo et le badminton, le tennis de table, etc., à cause de l'arrivée tardive des athlètes sur le sol algérien. L'on relève ici la très mauvaise organisation de l'appareil sportif national lorsqu'il s'agit de mener des démarches pour le voyage des athlètes afin de prendre part à des compétitions internationales où règne une certaine rigueur dans le respect du temps. Ce n'est pas la première fois qu'une délégation sportive nationale arrive en retard au lieu d'une compétition internationale. Et rien n'est fait jusque-là dans le sens d'améliorer les choses.

Martin Engimo

DISTINCTION

Andréas Gotiene décorée par MB Production

La responsable de la société Recréation multimédia a été fait ambassadeur du développement culturel, social et sportif par l'ONG internationale pour son esprit de créativité et d'entrepreneuriat.

Les parents, amis et connaissances d'Andréas Gotiene ont assisté avec joie à sa décoration, le 25 juillet, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire. Andréas Gotiene est une jeune femme qui positive dans les pensées avec une seule idée d'émerger. Agée à peine de 25 ans, elle a attiré l'attention de l'ONG internationale MB production qui a l'habitude de récompenser ceux qui se distinguent par leur professionnalisme, leur abnégation au travail et leur esprit d'initiative.

En effet, Andréas Gotiene est une femme qui s'est lancée dans le montage des vidéos, un métier qu'elle a, d'ailleurs, appris sur le tas. L'ONG internationale,

spécialisée dans la promotion culturelle, l'a choisie comme un modèle à suivre pour se forger une identité sociale. Son succès a suscité l'admiration de plusieurs autres femmes qui sont venues également la féliciter. En réalité, le prix qui lui a été décerné par l'ONG MB production est le symbole d'encouragement à l'excellence, à l'amour du travail et à la poursuite des œuvres de développement et de prospérité.

En brossant le portrait d'Andréas Gotiene, Médard Bongo, manager de MB production, a donné les raisons pour lesquelles cette jeune dame a été décorée. «*Andréas Gotiene est une femme exceptionnelle qui fait de grandes choses, c'est une femme avec plein d'idées qui met son savoir-faire au service de la société*», a-t-il expliqué.

De son côté, Andréas Gotiene a félicité l'ONG MB production pour cette distinction tout en racontant au grand public comment elle concilie sa vie sociale,



Médard Bongo remettant un bouquet de fleurs à Andréas Gotiene crédit photo»ADIAC»

familiale et son travail. «*Le montage vidéo reflète ce que je suis, il me sert de support pour illustrer mes idées. Mon agence est née de la passion que j'avais pour la vidéo. Aujourd'hui, j'ai monté une équipe de jeunes talentueux dans le domaine de la vidéo et du graphisme. Le montage vidéo, je l'ai appris sur le tas. C'est une passion, je me suis documentée et je me suis lancée*», a-t-elle dit.

Notons que de par «*Moisi moi aussi*», un concept qu'elle a créé, Andréas Gotiene encourage les femmes à entreprendre tout en sachant qu'elles sont femmes, donc sont soumises à leurs maris. Pour arriver à sa décoration, l'ONG MB production a mené une enquête sur sa personne auprès de ses amis et collaborateurs afin de recueillir les avis des uns et des autres sur son comportement et ses activités socioprofessionnelles. Une enquête qui a duré plus d'une année, à en croire cette ONG.

Hugues Prosper Mabonzo

PRÉPARATIFS DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Caïman met fin à son stage

Le tenant du titre version masculine a achevé sa préparation de huit jours à Pointe-Noire, le 24 juillet, au stade Enrico-Mattei, par son sacre au tournoi de préparation organisé à cet effet, en battant Patronage, 34-29.

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) organise, du 29 juillet au 5 août, son championnat national messieurs et dames, qualificatif aux compétitions africaines des clubs. Pour mieux affûter leurs armes, les douze équipes qualifiées à cette compétition dont huit de Brazzaville des deux versions et quatre de Pointe-Noire ont chacune bâti leur stratégie.

Caïman, championne du Congo en titre, a été en mise au vert de huit jours à Pointe-Noire où elle a pris part au tournoi de préparation organisé entre elle et les équipes de cette ville, à savoir Patronage, Munisport et Asoc avant que cette dernière ne se retire après la publication du quota des équipes participantes par la Fécohand. Ce tournoi prélude au championnat national a eu lieu du 21 au 24 juillet, au stade Enrico-Mattei. L'équipe d'Ashley Danh Poutance a remporté tous les matches joués contre ses adversaires dont la sélection départementale mise en place, composée des joueurs des équipes non qualifiées. La dernière victoire de Caïman a été enregistrée, le 24 juillet, face à Patronage, 34-



29.

À l'issue du tournoi, l'entraîneur principal de Caïman, Adrien Loufoua, s'est dit satisfait du travail fait, indiquant qu'il va participer au championnat avec un esprit optimiste. «*Nous avons l'esprit de gagnant; nous ne partons pas au championnat comme des figurants, parce que nous avons le titre*

à défendre, voilà la raison de notre mise au vert à Pointe-Noire», a-t-il souligné. S'expliquant sur son titre perdu au championnat départemental, Adrien Loufoua a fait savoir que son équipe a connu plusieurs départs et arrivées. «*La cohésion est de beaucoup pour une équipe, c'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle nous*

sommes venus ici pour créer l'ambiance et l'esprit d'unité dans le groupe, pour que l'équipe retrouve son esprit d'antan», a-t-il poursuivi. De son côté, l'entraîneur de Patronage, Régis Matongo, a reconnu la faiblesse de son groupe. «*Les objectifs du club au championnat sont nobles. Nous avons l'ambition de faire une bonne participa-*

tion, parce que toute notre équipe type a été décimée et s'est retrouvée à Brazzaville. Cela veut dire que c'est le nouveau cycle qui est en construction, il ne faut pas se prendre la tête pour dire que nous allons à Brazzaville pour prendre le titre. Ce serait déloyal», a indiqué Régis Matongo.

Charlem Léa Legnoki

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Plaidoyer pour la renaissance culturelle et sportive de Ouenzé

Le projet de la renaissance culturelle et sportive du cinquième arrondissement de Brazzaville est l'une des priorités du député de la première circonscription de cette entité administrative, Juste Désiré Mondelé.

L'élu du peuple est en train d'organiser des activités tendant à ressusciter les anciens groupes d'animation culturelle et sportive qui ont fait la fierté de son arrondissement, il y a plusieurs années. « L'idée est de faire de Ouenzé le berceau de la culture et du sport comme cet arrondissement l'était auparavant. Nous avons foi en ce projet », a déclaré Juste Désiré Mondelé.

rouge et ceux de FC Maracana, a fait remarquer le secrétaire général du FC Maracana, Mesmin Ngolo.

« Il s'agit d'un brassage des deux arrondissements qui rappelle les années 1990 quand les équipes les plus compétitives de Talangai mesuraient leur adresse avec le FC Maracana, la meilleure équipe de Ouenzé à l'époque. Nous voulons



« L'idée est de faire de Ouenzé le berceau de la culture et du sport comme cet arrondissement l'était auparavant. Nous avons foi en ce projet »

C'est dans ce but que s'inscrivaient le tournoi de football qui vient d'être organisé ainsi que le match de gala ayant opposé le Football Club (FC) Maracana à la Zone rouge, 5 buts à 2, en faveur de Maracana. Cette rencontre sportive a drainé plusieurs jeunes de l'arrondissement 6, Talangai, supporters de l'équipe Zone

recréer cette ambiance avec la nouvelle version de Maracana, les amis de Juste », a-t-il déclaré. Par ailleurs, le secrétaire général a été beaucoup marqué par l'engouement des jeunes et vieux autour du projet de la renaissance culturelle de Ouenzé annoncé par le député de la première circonscription.

« Nous sommes en train de recenser les anciennes équipes. Chaque dimanche, nous organisons une rencontre sportive pour réchauffer le projet et en mesurer l'adhésion du public », a-t-il conclu.

Les personnes âgées du quartier

59 qui ont assisté à ce match de gala ont apprécié l'initiative de Juste Désiré Mondelé d'unir les jeunes autour des activités culturelles et sportives.

« Nous nous réjouissons de l'ambiance qui revient progressivement dans le quar-

Le Football Club Maracana des années 90 (DR) tier 59, après les explosions du camp de Mpila. Je salue la sagesse de nos enfants qui ont compris que le sport unit les peuples », a indiqué Patrice Ngolielé, plus connu sous le pseudonyme d'Envers.

Roger Ngombé

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho reprend la main

La Ligue 1 a depuis le 22 juillet un nouveau leader. L'équipe d'Owando a remporté le duel à distance qui l'opposait aux Diabes noirs.

L'AS Otoho a battu l'Etoile du Congo au stade Alphonse-Massamba-Débat 3-2 pendant que les Diablotins se contentaient d'un nul vierge face à Tongo Football club. L'AS Otoho prend seule les commandes du classement avec quarante-sept

points, distançant ainsi les Diabes noirs de deux précieuses unités au terme de la 21^e journée. Comme les Diabes noirs, l'Athlétic club Léopards a lui aussi perdu la place qu'il occupait avant.

Les Fauves du Niari se sont

inclinés à Madingou 1-2 devant La Mancha. Le club ponténégrin complète le podium avec quarante-quatre points, soit une unité de moins que les Diabes noirs, le poursuivant de l'AS Otoho. L'AC Léopards est relégué à la 4^e place avec quarante-deux points. Ce n'est, d'ailleurs, pas les seuls changements observés lors de cette

21^e journée. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) s'est hissé à la 5^e place en dominant, le 23 juillet, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) sur un score de 3-0. Les Aiglons (trente-quatre points) surclassent l'AS Cheminots (trente-deux points) qui a concédé une défaite de 0-2 à Brazzaville face à l'Interclub. L'Etoile du Congo se

maintient à la 7^e place avec ses vingt-neuf points devant la JST (vingt-quatre points-1), Tongo FC (vingt-quatre points-18) et l'Interclub (vingt-trois points). Patronage Sainte-Anne (vingt et un points) a aussi gardé sa 11^e place en concédant un nul de 0-0 devant le FC Kondzo (seize points). V Club Mokanda (vingt points) n'a pas fait mieux qu'un nul d'un but partout devant la Jeunesse sportive de Poto-Poto (dix-neuf points). Nico-Nicoyé a abandonné la dernière place à Saint-Michel de Ouenzé en lui infligeant une défaite d'un but à zéro.

Le classement issu de la 21^e journée

1-AS Otoho (44 pts) ; 2-Diabes noirs (45 pts) ; 3-La Mancha (44 pts) ; 4-AC Léopards (42 pts) ; 5-Cara (34 pts) ; 6-AS Cheminots (32 pts) ; 7-Etoile du Congo (29 pts) ; 8-JST (24 pts -1) ; 9-Tongo FC (24 pts-18) ; 10-Interclub (23 pts) ; 11-Patronage Sainte-Anne (21 pts) ; 12-V Club Mokanda (20 pts) ; 13-JSP (19 pts) ; 14-FC Kondzo (16 pts) ; 15-Nico-Nicoyé (16 pts) et 16-SMO (13 pts).



AS Otoho se hisse à la tête du championnat devant les Diabes noirs/DR

James Golden Eloué